

Publicly Funded Immunization Schedules for Ontario

Vaccine \ Age	Vaccine																	
	Diphtheria	Tetanus	Pertussis	Polio	Haemophilus Influenzae b	Pneumococcal-C-13	Rotavirus (Oral)	Measles	Mumps	Rubella	Varicella (Chickenpox)	Meningococcal-C	Meningococcal-ACYW	Hepatitis B	HPV	Influenza	Pneumococcal-P-23	Herpes Zoster
2 months																		
4 months																		
6 months																		
12 months ¹																		
15 months																		
18 months																		
4 years																		
Grade 7																		
14 years																		
Every Autumn ²																		
24 years																		
≥ 34 years ³																		
Each Pregnancy ⁴																		
65 years ^{5,6}																		

There are many ways you can report your child's immunization record to Ottawa Public Health



Online using ICON:
oph.icon.ehealthontario.ca



CANImmunize App:
canimmunize.ca



Fax:
613-580-9660



Mail: Immunization Program,
100 Constellation Drive,
Mail Code 26-44
Ottawa, ON K2G 6J8

For more information, visit:

ParentingInOttawa.ca/Immunization

* The vaccines in **bold print** are required for school attendance under the *Immunization of School Pupils Act*. Varicella vaccine required for children born in 2010 or later.

¹ Vaccines required at 12 months of age should be given on or after the first birthday.

² Influenza vaccination is recommended every year at 6 months of age and older.

³ Following one dose of Tetanus, Diphtheria, Pertussis (Tdap) in adulthood, adults should receive a Tetanus & Diphtheria (Td) booster every 10 years.

⁴ Pregnant persons in every pregnancy, regardless of Tdap immunization history receive one dose, ideally between 27-32 weeks of gestation.

⁵ Pneumococcal Polysaccharide 23 given ≥ 65 years of age.

⁶ Herpes Zoster - Shingles (two-dose schedule) is routine between 65-70 and should be completed prior to 71st birthday.

Calendrier de vaccination financée par le secteur public en Ontario

Vaccin																		
	Diphtérie	Tétanos	Coqueluche	Poliomyélite	Haemophilus influenzae b	Pneumocoque-C-13	Rotavirus	Rougeole	Oreillons	Rubéole	Varicelle	Méningocoque-C-C	Méningocoque-C-ACYW	Hépatite B	VPH	Grippe	Pneumocoque-P-23	Herpès zoster
Âge																		
2 mois																		
4 mois																		
6 mois																		
12 mois ¹																		
15 mois																		
18 mois																		
4 ans																		
7 ^e année																		
14 ans																		
À chaque automne ²																		
24 ans																		
≥ 34 ans ³																		
À chaque grossesse ⁴																		
65 ans ^{5,6}																		

Il y a de nombreuses façons de **mettre à jour le dossier d'immunisation de votre enfant** auprès de Santé publique Ottawa :



En ligne en utilisant ICON:
oph.icon.ehealthontario.ca
(selectionnez la page en français)



Appli CANImmunize:
canimmunize.ca/fr



Par télécopieur :
613-580-9660



Par la poste :
Programme d'immunisation,
code courrier : 26-44
100, promenade Constellation,
Ottawa, (Ontario) K2G 6J8

Pour plus d'information, consultez:

EtteParentaOttawa.ca/Immunisation

¹ Les vaccins en caractères gras sont obligatoires pour fréquenter l'école, conformément à la Loi sur l'immunisation des élèves. Le vaccin contre la varicelle est obligatoire pour les enfants nés à partir de 2010.
² Les vaccins requis à l'âge de 12 mois doivent être administrés le jour même du premier anniversaire ou après.
³ Le vaccin contre la grippe est recommandé chaque année dès l'âge de 6 mois.
⁴ Après avoir reçu une dose du vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche (dcaT) à l'âge adulte, les adultes doivent recevoir une dose de rappel du vaccin contre le tétanos et la diphtérie (dT) tous les 10 ans.
⁵ À chaque grossesse, les personnes enceintes doivent recevoir une dose, idéalement entre la 27^e et la 32^e semaine de grossesse, peu importe leur historique de vaccination contre la dcaT.
⁶ Le vaccin antipneumococcique polysaccharidique 23 valent est donné aux adultes âgés de 65 ans et plus.
⁷ Le vaccin contre l'herpès zoster – le zona (série de 2 doses) est administré de façon régulière entre l'âge de 65 et 70 ans; la série doit être complétée avant le 71^e anniversaire.